L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 26 JUILLET 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Éditeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARRY.
N° 62, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS ;
MARDI MATIN, 26 JUILLET 1853.

Neuvième district représentatif.

Une nombreuse assemblée de whigs de ce district, s'est réunie hier soir, sous la présidence de M. G. Du[illegible], assisté de M. R. Fagot siégeant comme vice-président, et M. R. Chew faisait les fonctions de secrétaire. Le président, après avoir expliqué le but de l'assemblée, a félicité les whigs sur la perspective qu'ils ont devant eux, il a ajouté qu'il leur suffit d'agir avec une bonne entente pour obtenir un brillant triomphe, du reste, les démocrates sont eux-mêmes divisés, et les mesures adoptées par le Conseil et la dernière Législature ont mécontenté les citoyens en général.

Puis, l'assemblée a procédé à la nomination des délégués à la convention de Baton Rouge.

MM. John Laidlaw, Wm. Pòes, C. R. Fagot, Robert Wyane, A. Saucier et M. R. Chew, ont été nommés à cette convention.

MM. John Laidlaw, Edmond Chexnaydre, et G. [illegible] Ferret ont été nommés comme délégués au Comité Central de l'État.

Assemblée whig.

5me DISTRICT REPRÉSENTATIF.

Conformément à l'avis donné, les whigs de ce district se sont réunis ce jour 25 courant, au café Mignon, encoignure Champs Elysées et Moreau, pour [illegible] des délégués à la convention whig devant se réunir à Baton Rouge le 8 août prochain, à l'effet de [illegible] des candidats aux places de Trésorier d'État, Auditeur des comptes publics, et Surintendant des écoles publiques.

L'assemblée fut appelée à l'ordre par M. E. Stoës, M. Joseph Solomon est nommé président et Edmond Braux secrétaire.

Les personnes suivantes ayant été proposées comme délégués de ladite convention, furent choisies à l'unanimité :

Aubert, H. T. Simon,
Aristide Bache, F. C. Laville,
Anthony O'Neal, J. B. Ducoing.

Jos. SOLOMON, président,
EDMOND BRAUX, secrétaire.

Whigs du Quatrième District.
Attention!

Une assemblée des whigs du 4me district représentatif aura lieu JEUDI SOIR, 28 du courant, à 8 heures, au café de Salvador Prats, encoignure Remparts et Dumaine, afin de nommer des délégués à la Convention de Baton Rouge et organiser un Club pour le [illegible]

Whigs du 5me District.

Ce prochain, MARDI 26 juillet, à 7 1/2 heures P. M., tous les whigs du 5me District Représentatif, à la nomination des délégués à la Convention whig qui doit se réunir à Baton-Rouge, le second lundi du mois d'août. Les whigs du District sont priés d'être présents. Le Meeting aura lieu au café d'Orléans.

Bureau de Santé.

On verra par notre compte rendu de la séance tenue hier par les Conseils, que les Aldermen et Assistans Aldermen ont enfin créé un Bureau de Santé.

Le rôle d'un Bureau de Santé à cette heure se bornera, nous le craignons, à constater le nombre des décès. Un conseil de salubrité eut été éminemment utile il y a deux mois ; en ce moment nous doutons qu'il puisse rendre aucun service important.

Cependant comme il est chargé d'une grande responsabilité il doit se mettre tout de suite à l'œuvre et empêcher, s'il en est temps encore, l'épidémie d'exercer de plus grands ravages. Dix mille piastres ont été mises à sa disposition par les Conseils, on peut faire beaucoup de bien avec une pareille somme, mais il faut l'employer avec discernement.

Il y a certains quartiers de la Nouvelle-Orléans où la fièvre jaune n'a pas encore fait son apparition ; s'il était possible de les préserver de ce fléau ce serait un grand bonheur. Mais comment empêcher une épidémie qui s'est déclarée dans une moitié de la ville et qui sévit avec rigueur, de gagner tous les autres districts! Enfin, que le Bureau de Santé fasse son devoir, et que Dieu pardonne aux autorités dont la criminelle négligence a attiré sur la Nouvelle-Orléans l'épouvantable fléau qui la désole.

L'ESCLAVAGE.

C'est là une de ces questions brûlantes que les discussions peu mesurées de la presse politique de l'Union ont envenimées. Nous ne voulons pas la traiter à notre tour, mais nous croyons devoir reproduire un remarquable discours prononcé il y a quelques semaines à Buffalo, devant une Assemblée Religieuse par un ministre protestant du Tennessee, le Rév. Dr Ross.

La traduction en a naturellement fait pâlir l'esprit et la verve, mais on y trouvera des vues [illegible] de sagesse sur l'institution de l'esclavage. Un membre de l'honorable et dévote assemblée avait présenté les résolutions suivantes :

1 Cette assemblée annonce de nouveau la doctrine de la seconde résolution adoptée par l'Assemblée générale réunie à Détroit en 1850.

2 Tout en désavouant expressément une intention quelconque d'inconvenante indiscrétion, et dans le seul but d'arriver à la vérité de manière à corriger de fausses impressions et à faire cesser une irritation sans [illegible], il sera nommé un comité d'un membre par synode pour le Kentucky, le Tennessee, le Missouri et la [illegible], qui sera chargé de faire à la prochaine Assemblée Générale un rapport sur le nombre des propriétaires d'esclaves qui font partie des congrégations [illegible] et sur le nombre d'esclaves qu'ils possèdent; [illegible] l'obligation que peut imposer la loi ou [illegible] les esclaves; 3° sur la quotité [illegible] des Eglises du Sud respectent les obligations sacrées résultant du mariage entre esclaves; [illegible] entre enfants des esclaves [illegible] chrétienne; et enfin quel degré de [illegible] montrent les propriétaires pour l'éducation religieuse de leurs esclaves, etc.

Le Dr Ross se leva aussitôt et proposa de substituer aux résolutions qui précèdent celles que l'on va lire :

Tout en désavouant expressément une intention quelconque d'*inconvenante indiscrétion*, il sera nommé un comité d'un membre par chaque Synode du Nord, pour faire à la prochaine Assemblée Générale un rapport sur les questions suivantes :

1 Le nombre des membres des Eglises du Nord qui sont intéressés, directement ou indirectement, dans la construction et l'équipement des bâtiments destinés à la traite des noirs ainsi que dans le commerce des esclaves entre les divers Etats.

2 Le nombre des membres des Eglises du Nord qui trafiquent avec les propriétaires d'esclaves et qui prêtent au Sud de l'argent en leur vendant des vêtements, des souliers et des triques pour les nègres.

3 Le nombre des membres des Eglises du Nord qui ont envoyé à la Nouvelle-Orléans et dans d'autres villes du Sud des ordres pour faire saisir et vendre des esclaves, afin d'obtenir le remboursement de ce qui leur était dû dans le Sud. (Voir *la Cabane de l'Oncle Tom.*)

4 Le nombre des membres des Eglises du Nord qui achètent le coton, le sucre, le riz, le tabac, les [illegible], les oranges, les figues, le cacao, les melons et autres choses produites par le travail des esclaves.

5 Le nombre des membres des Eglises du Nord qui ont contracté des unions avec les familles du Sud possédant des esclaves, et qui sont par conséquent propriétaires d'esclaves eux mêmes, ou jouissent du bien acquis par le sang de l'esclave. Voir surtout si des ministres de l'Evangile, appartenant aux Eglises du Nord, ne se trouvent pas dans cette catégorie.

6 Le nombre des membres des Eglises du Nord qui descendent des hommes qui ont volé autrefois des nègres en Afrique et les ont menés en Virginie et dans la Nouvelle-Angleterre.

7 La fortune générale et individuelle de ces descendans. Voir quel serait le meilleur moyen de les forcer de rendre cet or souillé de sang, ou de les contraindre d'indemniser le Sud de la perte que l'émancipation causerait aux Etats à esclaves.

8 Le nombre des membres des Eglises du Nord, des ministres surtout, qui ont conseillé et qui conseillent encore le *meurtre* comme moyen de résistance aux lois du pays.

9 Le nombre des membres des Eglises du Nord qui favorisent la fuite des esclaves.

10 Une commission spéciale sera envoyée à la Rivière Rouge pour savoir si Legree, *gentleman* du Nord, qui fit mourir l'Oncle Tom sous le fouet, n'est pas en rapport et au mieux avec les églises du Nord.

11 Le nombre des membres des Eglises du Nord qui assistent aux réunions des *Spiritual rappers*, des *Bloomers* et des *femmes libres*.

12 Le nombre des membres des Eglises du Nord qui sont de cruels maris.

13 Le nombre des maris, appartenant aux Eglises du Nord, qui méritent de porter jupons.

Le révérend docteur a pris ensuite la parole pour développer ses résolutions, et son discours a mis tous les rieurs de son côté. M. Ross a mis tant de bonhomie dans sa manière de dire les plus cruelles vérités qu'aucun membre de l'assemblée n'a songé à s'en offenser et que son succès a été au contraire des plus complets. Il va sans dire que les idées de l'orateur sur l'extinction de l'esclavage et la substitution du travail des Chinois à celui des nègres lui appartiennent entièrement.

Voici le discours de M. Ross :

Monsieur le modérateur, je propose cet amendement dans les meilleures intentions. Je désire imiter la courtoisie et la délicatesse du comité. Je proteste contre toute idée d'enquête despotique. Je veux une enquête, comme le comité dit qu'il le veut, mais sans manquer aux *convenances*. Oh! non, monsieur; non, vraiment. (Rires) Eh bien! monsieur, nous autres du Sud qui désirons l'extinction de l'esclavage et qui croyons qu'il doit dans les décrets de la Providence cesser un jour d'exister, nous sommes profondément affligés quand nous lisons vos épouvantables récits de la traite des noirs. Voilà un navire que l'on couvre de toile tandis que des canons anglais ou américains lui envoient de loin leur mitraille. Voilà l'équipage qui jette par dessus bord des boucauts renfermant des esclaves vivans, et cela dans l'espoir d'alléger le bâtiment et d'échapper aux croiseurs. Monsieur, ce navire qui fuit ainsi, ce sont des hommes du Nord, ce sont vos sectaires turbulens, les membres abolitionistes de vos églises qui l'ont construit! (Une voix dans la foule : *Oui, j'en connais à New York et à Boston.*) Et puis, monsieur, quand nous nous promenons dans vos rues bordées de riches magasins et que nous voyons les dévots de vos églises expédier au Sud non seulement des vêtemens destinés à habiller nos esclaves, mais des menottes et des fouets fabriqués tout exprès pour eux, que devons-nous penser de votre sincérité? (*C'est vrai, c'est vrai.*) Que devons-nous penser de votre droiture quand nous savons que les membres de vos églises font vendre des esclaves! Oui, des esclaves comme ceux de St-Clair, et dans des conditions forcées de séparation et avec tout ce cortége d'angoisses que vous déplorez si lugubrement. Votre madame Stowe le dit elle-même, et nous n'avons pas besoin de son témoignage pour le croire. J'ai lu le magnifique et funeste livre qu'a écrit cette femme,—magnifique par le génie qu'elle y a déployé, ce livre m'a fait pleurer, et rire et rougir de colère. (*Tout à la fois?* s'écrie quelqu'un dans la foule.) Oui, tout à la fois. Ce livre est funeste comme exposition de doctrines religieuses, funeste dans le sens moral, funeste par la mauvaise impression qu'elle a causée ici en Nord, en Angleterre et sur le continent européen. C'est un mauvais livre parce que les cruautés dont il trace le tableau, et qui sont une exception dans les pays à esclaves, seront considérées comme une peinture vraie des mœurs du Sud; tandis que les Shelby, les St Clair et les Eves de l'auteur seront regardés comme des anges gardiens qui languissent quelque temps dans cet enfer terrestre. *L'impression causée par le livre est une fausseté.*

Monsieur, pourquoi les membres de vos églises du Nord et tous vos excellens philantropes achètent-ils les denrées du Sud? Vous savez que vous achetez du coton, du riz, du sucre, arrosé du sang—oh! oui vous le dites—du sang qui coule sous le fouet du commandeur! Pourquoi donc achetez vous nos denrées? Je force mes nègres de me donner du coton qu'ils arrosent, dites-vous, de leur sang; et ce coton vous le prenez ensuite de mes mains. Quelle différence faites-vous entre ces deux actes? Vous-mêmes vous êtes obligés de dire, quand vous raisonnez abstraitement, qu'il n'y a pas de différence. Et cependant vous souillez vos mains de cet horrible trafic! Vous abhorrez le traître, mais vous aimez la trahison. Et vos dames donc, comme elles haïssent le propriétaire d'esclaves *à distance, abstraitement* parlant. Mais, hélas! quand elles le rencontrent *en réalité*; quand elles voient le propriétaire d'esclaves *lui-même*, quand elles reconnaissent en lui, non pas un brutal commandeur, mais un homme parfaitement élevé, le *gentleman* aux manières polies et distinguées, eh! ma foi, ces charmantes ladies ne se sentent plus d'aise. Elles lui disent: Fi! monsieur qui soutenez l'esclavage, vous êtes un *scélérat*; mais j'aime votre sucre, et là, vraiment, monsieur, tout *scélérat* que vous êtes, je vous aime aussi. Vos hommes du Nord tiennent le même langage quand ils rencontrent les femmes du Sud. Et il est heureux pour nous que votre bon goût et vos cœurs vous portent ainsi à apprécier nos qualités, nos vertus, notre amabilité, notre sucre et notre coton. Ce matin même un de vos pasteurs ne me disait-il pas que deux ou trois membres de son église s'étaient mariés dans le Sud? Permettez-moi donc de vous reprocher votre inconséquence.

Monsieur, quels sont les descendans des voleurs de nègres de la Nouvelle-Angleterre? Ma foi, pardon, mais c'est vous tous qui m'entourez. Vous avez profité du péché de vos pères, et vous ne consacrez pas néanmoins un *cent* de ce qu'ils ont ainsi criminellement gagné, pour aider à l'œuvre de l'émancipation. C'est nous qui devons donner des millions! Puisque vous conseillez l'affranchissement, êtes-vous prêts à donner dans ce but autant d'argent que nous pour indemniser les propriétaires d'esclaves? (Des voix dans la foule: *Oui, oui!*) Oui? eh bien! versez vos millions! Je vous en remercierai, pour ma part, car mes nègres, si je les émancipais aujourd'hui, me rapporteraient plus de vingt mille piastres. Me donnerez-vous seulement dix mille piastres? Très bien; je les veux à l'instant.

Je vous recommande, messieurs, de chercher parmi vous les apologistes du *meurtre*. C'est bien ici, n'est-ce pas, que pour de l'argent on n'observe pas le dimanche? Je vous recommande surtout de chercher Legree qui a fait mourir l'Oncle Tom sous le fouet. C'est un *gentleman* du Nord bien qu'il ait un nom du Sud. Vous savez, monsieur, comme l'Assemblée a été embarrassée hier de savoir comment les églises du Nord pourraient trouver leurs membres absens et ce qu'elles feraient d'eux. Voilà une belle occasion. Envoyez un comité à la Rivière Rouge. Vous verrez sans doute que Legree n'est autre qu'un Garrison, qu'un Phillips, qu'un Smith, ou le mari fugitif de quelque Abby Kelly. (Le Révérend M. Smith se lève ici et soutient avec un sérieux des plus comiques que Legree n'est pas de la nombreuse famille des Smith.—Grande hilarité). Je vous engage à le ramener ici pour qu'il vous dise dans des *lectures* publiques combien il est habile de quitter une église du Nord, d'aller dans le Sud, de changer de nom, d'acheter des esclaves, et de calculer le profit qu'il y a à tuer un nègre en l'accablant de travail plutôt que de le traiter avec humanité.

Je n'ai que fort peu à dire des esprits frappeurs, des Conventions de femmes, des *Bloomers*, des maris cruels ou de ceux qui tremblent devant leurs femmes. Mais, si nous devons en croire vos écrivains, on voit ici des choses qui nous sont tout à fait étrangères au Sud. Monsieur, vous ne rencontrerez pas là bas de jeunes femmes habillées à la Bloomer, le chapeau sur le côté, le cigare à la bouche, la canne à la main, abordant de petits jeunes gens aux longs cheveux frisés, à la taille serrée, à la figure aussi douce que du satin, et leur disant : «Aurai je l'honneur de vous reconduire chez vous, monsieur?» Vous n'entendrez pas des petits jeunes comme les vôtres leur répondre : «Non, je vous remercie, *papa aurait la voiture.*»

Nous autres du Sud nous ne comprenons pas, monsieur, vos conventions de femmes. Les femmes ont sans doute leurs griefs; ils sont énumérés dans la «Chanson de la Chemise», et dans *Charlotte Elizabeth*. Mais les femmes qui fréquentent vos Conventions lisent-elles la bible. Elles nous effraient et nous craignons aussi pour vous. Si une femme ne respecte pas la bible que respectera-t-elle? Il ne lui reste plus qu'à embrasser la foi des Mormons et s'en aller dans la ville du Grand Lac salé. Oh! monsieur, si l'esclavage rend courtois nos hommes du Sud vis-à-vis des femmes et porte celles-ci à être délicates, douces et bonnes, convenez que ce fléau, comme vous l'appelez, a aussi ses avantages.

Monsieur, votre comité d'enquête, ainsi que le Nord, s'est trompé d'adresse cette fois. Vous connaissez le proverbe : «Attaquez vous à mon chien et je m'attaquerai à votre chat.» Le Sud ne se soumettra pas un instant à l'enquête que vous ordonnez. Nous ne vous permettrons pas de venir jusqu'à nous. Si nous sommes susceptibles, c'est vous qui en êtes cause. Vous violez de la manière la plus directe et la plus flagrante la constitution de l'Eglise presbytérienne. Le livre vous défend de poser les questions contenues dans vos résolutions. Le livre vous défend d'envoyer au Sud un comité pour rendre témoignage contre nous. Le livre protége l'honneur de nos membres les plus humbles, de tous nos ministres, de toutes nos églises, de tous nos presbytères et les met à l'abri de toute enquête *déplacée*. Avez-vous un avocat général, un acte d'accusation, des témoins? Le Sud vous a-t-il prié d'envoyer un comité chargé de faire taire la médisance? Non. Au large alors. Comme hommes, vous pouvez nous adresser toutes les questions que vous jugerez convenable, nous vous répondrons. Comme ministres de l'église, vous n'avez pas ce droit.

Permettez-moi de vous dire que le Tennessee ne va pas s'émouvoir de votre initiative et restera le plus calme de tous les Etats à esclaves. Le Tennessee a toujours plané au-dessus des orages qui ont si profondément troublé le Nord et le Sud. Le Tennessee est la clé de voûte de l'Union. Je ne dirai pas que cet Etat est invincible puisqu'il n'a jamais été attaqué; mais je dirai qu'il a toujours été vainqueur. Rappelez-vous les grandes journées de King's Mountain, de Talledega, d'Emuckfa, de Horseshoe, de la Nile-Orléans, de San Jacinto, de Monterey, de la vallée de Mexico. Jackson représentait bien le Tennessee, car il avait l'esprit chevaleresque des citoyens de la Caroline du Sud et la bouillante bravoure des Virginiens et des Kentuckiens tempérée par la prudence presbytérienne des premiers colons de son Etat. Animés du même esprit que lui, les tempêtes sociales ne nous ont jamais émus. Les ossemens blanchis de Jackson ont tressailli dans le tombeau à l'époque où une infâme Convention désunioniste osa se réunir à Nashville, et les membres de cette assemblée se sont enfuis pâles et épouvantés. Oui, le Tennessee a la conscience de sa force et est prêt à discuter sous tous les points de vue la question que vous avez soulevée. Il peut enseigner le calme aux autres. Et laissez-moi vous dire ici, à vous, hommes du Nord ainsi qu'au monde entier, que nos esclaves ne nous inspirent aucune crainte. Il se pourrait qu'une insurrection partielle éclatât et qu'il y eût du sang versé, mais ce serait le signal de la destruction des noirs. Les Grecs et les Romains contrôlaient une immense population d'esclaves blancs, la plupart aussi éclairés que leurs maîtres. Il y avait parmi eux des professeurs, des fabulistes, des poëtes. Athènes avec ses trente mille citoyens libres gouvernait un demi million de serfs. De nobles Romains possédaient à eux seuls jusqu'à trente mille esclaves. Si donc les phalanges et les légions de l'antiquité suffisaient à contenir de pareils esclaves dans le devoir pendant des siècles, alors que les combats étaient une lutte physique d'homme à homme, quelle doit être la puissance de notre infanterie, de notre cavalerie et de notre artillerie moderne! Nous pourrions perpétuer indéfiniment l'esclavage des Africains.

Mais, mes amis, ce n'est pas ce que cherchent nos philantropes du Sud. Restez à l'écart et laissez les faire. Ne vous occupez de rien et vous verrez un jour l'esclavage disparaître de l'Amérique.

Voici la grande question: Quel est l'avenir des esclaves américains? Quel est l'avenir des maîtres américains? L'extrait suivant que j'emprunte au *Charleston Mercury* exprime en peu de mots mes vues sur ce sujet :

«Marié, jeudi, 26 du courant, l'honorable Cushing Kewng secrétaire d'Etat des Etats-Unis à Laura, fille de Paul Coligny, vice-président des Etats-Unis, et appartenant à une de nos plus nobles familles de huguenots. Nous apprenons que ce personnage distingué ira avec sa femme rendre visite à son père, l'Empereur de la Chine, à la résidence de campagne de ce dernier en Tartarie, au nord de Pékin, et qu'il sera de retour au pavillon de thé de la vice-présidence, sur la rivière Cooper, avant la réunion du Congrès.»

L'éditeur du *Mercury* ajoute :

«Ce mariage de personnes de haut rang est une de ces unions, entre mille, qui ont marqué l'immense émigration de la Chine convertie au christianisme, depuis les dernières soixante-quinze années, émigration qui a porté la population de Charleston à 1,250,000 âmes et celle de l'Etat de la Caroline du Sud à plus de 5,000,000 et qui a merveilleusement coïncidé avec le retour général des nègres en Afrique.»

(On demande ici au Dr Ross la date du journal qui enregistre ce mariage. Le Rév. docteur répond : «27 mai 1953, cent ans exactement à partir de ce jour.»—*Rires prolongés.*)

Monsieur, c'est un rêve, mais ce n'est pas un rêve sans réalité. Non, je crois fermement que nous avons là le moyen de dénouer le nœud gordien de l'esclavage. Vous avez là la solution du problème. Le rideau se lève sur la dernière scène du dernier acte du grand drame de Cham.

C'est la tendance des choses. Je suis au haut de la montagne au-dessus des orages. Je vois au delà des nuages le ciel bleu. J'aperçois la terre promise des Africains. Je vois les noirs traverser l'Atlantique, et il me semble que les eaux de l'Océan se divisent pour leur livrer passage. Jusqu'au même là-bas le Niger si fatal aux blancs, si propice aux nègres; c'est le véritable séjour des descendants de Cham. Ne comprenez-vous pas, vous autres, hommes du Nord, [illegible] Vous ne [illegible] Vous leur interdisez les honneurs et l'égalité sociale. Ils n'ont pas le droit d'occuper un banc dans vos églises. Laissez-les donc s'en aller. Renvoyez-les de chez vous comme firent autrefois les Egyptiens vis à vis des Hébreux. Les nôtres ne se trouveront dans leur véritable milieu que dans le pays de leurs ancêtres. Ils sont en général doux, obéissans et affectueux. [illegible] liberté.

Cette double émigration peut-elle civiliser l'Afrique et repeupler le Sud? Oui, et je n'attache aucune importance aux objections soulevées ici. Dieu prépare les deux émigrations et elles s'accompliront sans miracle. Je ne vois aucune difficulté. Un demi-million d'Européens émigrent aux Etats-Unis tous les ans. Ne dites donc pas que nos nègres ne pourraient pas retourner en Afrique. Dieu veillera d'ailleurs à ce que leurs destinées s'accomplissent pour sa plus grande gloire et le plus grand bien des esclaves et des maîtres.

Il y a quarante mille Chinois en Californie, et aujourd'hui nos propres compatriotes font à Cuba, avec le travail payé des Chinois, des récoltes de sucre qui leur rapportent plus que celles faites par les Espagnols avec leurs esclaves. La Chine, qui renferme la moitié de la population du globe, [illegible] regards de l'autre côté de l'océan [illegible] Ses pauvres vivent de rats et de [illegible] leurs millions [illegible] de nids d'oiseaux. Trop nombreux, il faut absolument qu'ils émigrent. Où iront-ils? Ils sont obligés de venir ici, et Dieu les y guide. Ils peuvent vivre dans l'extrême Sud. C'est leur latitude, leur côté de l'océan. Ils peuvent cultiver le coton, le riz, le sucre, le thé et le ver à soie. Leur aptitude n'a pas d'égale. Il vous serait impossible d'expliquer leur plus grossier tam-tam. C'est un peuple qui respecte la loi, qui ne connaît point de distinction de castes, qui récompense le mérite par les plus hauts honneurs. Il sera susceptible du perfectionnement le plus complet dès qu'il aura abjuré l'idolâtrie. L'ambassadeur anglais nous assure que le Chinois qui a négocié le dernier traité était un homme à grandes et belles manières et un diplomate digne de figurer dans les premières cours de l'Europe.

Dieu conduira les Chinois parmi nous. Le chemin de fer du Pacifique complètera la découverte de Colomb. La statue du Génois placée sur un pic des Montagnes Rocheuses, à une grande élévation au-dessus des rapides convois entraînés par l'ardente locomotive, montrera le chemin de l'Ouest, c'est-à-dire le chemin de l'Inde.

Que le Nord et le Sud se rendent donc à l'évidence. Que le philantrope du Nord apprenne de la bible même que posséder un esclave n'est pas un péché et que Dieu ne le dit nulle part. Qu'il apprenne que l'on ne pèche qu'en transgressant la loi, et que là où il n'y a pas de loi il n'y a pas de péché. Qu'il apprenne que l'esclavage n'est un mal que dans *certaines circonstances*. Qu'il apprenne que l'*égalité* est seulement la forme la plus élevée de la vie sociale; que la *soumission* à l'autorité, et même l'*esclavage* peut, *dans des conditions données*, être pendant quelque temps pour l'esclave préférable à la liberté. Qu'il apprenne que l'esclavage, comme tous les maux nécessaires, produit une *somme de bien correspondante beaucoup plus considérable*; que l'esclave du Sud, bien que dégradé en comparaison de son maître, est de beaucoup au-dessus de ses frères d'Afrique. Que l'homme du Nord apprenne ces choses et se rapproche de ses frères du Sud qui aiment la liberté autant que lui. Que le chrétien du Sud comprenne de son côté que Dieu n'a jamais voulu qu'il y eût éternellement des maîtres et des esclaves. Qu'il cesse de croire avec Voltaire que le nègre est d'une autre espèce que nous. Qu'il ne dise pas avec Agassiz que Dieu a créé différentes races de la même espèce pour l'Asie, l'Europe, l'Amérique, l'Afrique et les îles de la mer. Qu'il comprenne que si l'esclavage n'est pas un péché c'est cependant une condition vile. Qu'il sache que dans les décrets de la Providence l'esclavage doit avoir un terme.

Tout doit venir s'absorber dans la grandeur chrétienne. L'homme qui habite le Sud de l'équateur, surtout en Afrique, est inférieur à son frère du Nord. L'Amérique est le centre de vie.

L'orateur termine par de magnifiques paroles sur les différens rôles qu'ont été appelés à remplir les fils de nos premiers parens. Nous omettons cette péroraison biblique qui est étrangère à la question.

CALIFORNIE.
Nouvelles de deux semaines plus récentes.
Arrivée du Pampero.

Le steamer *Pampero*, capitaine Flanders, est arrivé dans notre port à une heure trop avancée de la nuit de dimanche pour que nous puissions donner les nouvelles qu'il apporte. Les avis de San Francisco reçus par cet arrivage vont jusqu'au 1er courant.

Le Pampero a laissé à San Jean le steamer anglais *Trent* et trois goëlettes. Le navire de guerre anglais *Espiegle* est parti de San Juan le 16. Le *Northern Light* a mis à la voile pour New York une heure ou deux heures avant le Pampero, avec six cents passagers et $650,000 en poudre d'or. Le proscrit Irlandais, Patrick O'Donohue, se trouvait à bord.

L'état sanitaire de l'isthme est satisfaisant.

La convention démocratique de la Californie s'est réunie à Bénicia le 21 du mois dernier et a formé la liste suivante de candidats : pour la place de gouverneur, M. Bigler; pour la place de lieutenant-gouverneur, Samuel Jurdy; pour la place de trésorier, S. A. Means; pour la Cour Suprême, Alex. Wells; pour la place de contrôleur, Samuel Bell; pour la surintendance de l'instruction publique, P. K. Hubbs; pour la place d'arpenteur général, S. H. Martlett. La nomination de M. Bigler n'a pas rallié l'unanimité des suffrages du parti locofoco, et beaucoup de démocrates se proposent de soutenir un candidat indépendant.

Les nouvelles de l'intérieur de l'Etat sont fort encourageantes. L'exploitation des mines continue à être fructueuse. Aux fouilles de Mokelumne on évalue l'or extrait du sol par livres et non par onces. L'abondance de l'eau fournie par l'*Union Water Company* facilite considérablement les travaux. Les mineurs de Columbia, grâce à cette heureuse circonstance, font d'excellentes affaires : il y a là des fouilles qui font la fortune de ceux qui les exploitent.

Sonora est un des points de la Californie qui prospèrent le plus rapidement. Les émigrans des Etats de l'Atlantique passent presque tous par cette ville. Les habitans du voisinage se proposent d'établir un chemin de Sonora à Walker's River, ce qui abrégera de beaucoup la distance qu'ont à parcourir les voyageurs. Les fonds sont en grande partie trouvés, et les travaux devaient être commencés sous peu.

Un individu nommé Otto Benson a été grièvement blessé près de Columbia par des débris de pierre.

Les sauterelles dans le voisinage de Stockton sont si nombreuses qu'elles ont détruit toute espèce de végétation.

Un duel a eu lieu à Marysville, entre M. Rest, éditeur de l'*Express*, et M. Stidger, éditeur du *Herald*. Celui ci a reçu la balle de son adversaire dans la queue de son habit: cette *blessure* peu dangereuse a mis fin à l'affaire.

Les whigs de la Californie se préparent activement à la lutte électorale de novembre. Les délégués qui devaient se réunir en convention à Sacramento le 6 juillet étaient déjà élus dans la plupart des comtés.

M. Wm O'Donohue, dont nous annonçons plus haut le départ à bord du *Northern Light*, est arrivé à San Francisco le 22 juin. Il a publié une relation de sa fuite de la colonie pénale de Sydney.

La convention chargée de réviser la charte de San Francisco a terminé ses travaux.

Le clipper *Typhon* s'est heurté à une roche en sortant du port, et a essuyé des avaries qui l'ont forcé de retourner à son mouillage pour se faire réparer.

Mlle Dimier, la danseuse, est arrivée à San-Francisco venant de Valparaiso. Une autre artiste, la cantatrice Ellen Bruce, est également à San Francisco et y a donné un premier concert. Lola Montes est à Sacramento: on parle de son mariage avec un pauvre innocent de l'endroit.

On a commencé à construire un phare aux îles Farallone.

OREGON.

Il a été trouvé de l'or dans la rivière Santiam : on s'y porte de tous les côtés dans l'espérance d'une rapide fortune.

Une mine d'excellent charbon a été découverte près de St-Helens.

Le général Lane a été élu délégué au Congrès par 1000 voix de majorité sur Skinner.

Le village de Rough and Ready, dans le comté de Nevada, a été presque entièrement dévoré par les flammes le 30 du mois dernier. Sur soixante maisons dont se composait le village quinze seulement sont restées debout. La poste est au nombre des édifices sauvés. Les bureaux de l'Express d'Adams & Co. ont été brûlés, mais on devait les reconstruire en vingt-quatre heures. Des dames habitant l'hôtel connu sous le nom de California House ont eu à peine le temps de se sauver. Personne heureusement n'a péri.

Les indiens campés près des sources du Stanislaus ont menacé plusieurs Américains et volé des chevaux et des mulets.

M. Wm. C. Hamilton, citoyen fort respectable de San Francisco, et un des propriétaires du *Herald*, est mort vers la fin de juin.

Le célèbre voyageur Aubrey est parti dernièrement de San Francisco pour Santa-Fé: il doit traverser une région inexplorée pour voir s'il ne trouvera pas une bonne route pour le chemin de fer du Pacifique. La contrée que va traverser le capitaine Aubrey est complètement inconnue: le hardi voyageur se fait accompagner de vingt hommes éprouvés et emmène avec lui quarante chevaux et mulets de choix.

Les incendiaires sont à l'œuvre à San Francisco : ils ont à quatre reprises mis le feu à la ville vers la fin du mois dernier.

MEXIQUE.
Arrivée du Texas.

Le steamer *Texas* est arrivé hier dans notre port venant de Vera-Cruz, qu'il a quitté le 18 courant. Il nous apporte des avis de Mexico jusqu'au 17.

Le *Trait-d'Union*, journal français publié à Mexico et celui dans lequel nous puisons de préférence nos nouvelles à cause de l'ordre et de la méthode qui règnent dans sa rédaction, a reçu un de ces terribles avertissements qui précèdent la suspension. Voici la communication qui lui a été transmise le 14 juin :

«Gouvernement du district de Mexico.

«S. E. Monsieur le ministre de l'intérieur, dans une communication datée d'hier, dit à M. le Gouverneur ce qui suit :

«S. E. M. le Président de la République a bien voulu [illegible] des Editeurs du journal le *Trait-d'Union* [illegible] de la République, les responsables, [illegible] étrangers.—Par ordre suprême, je le communique à V. E., pour son accomplissement.

«Et, par disposition de M. le Gouverneur, je vous le transmets, pour votre connaissance et pour remplir le but proposé, en vous donnant, à cette occasion, l'assurance de mon estime.

«Dieu et liberté. Mexico, 13 juillet 1853.

«MARIANO GUERRA, Secrétaire.»

«MM. les Editeurs du journal le *Trait-d'Union*.»

Le *Trait-d'Union* a été [illegible] tissement. «Nous nous taisons, disent les rédacteurs, bien pénétrés des termes du décret de 25 avril, et nous croyions avoir fait justement la part de ce qu'il nous permettait et de ce qu'il nous défendait. Il paraît que nous nous sommes trompés. Mais, comme il nous semble impossible de moins parler que nous ne l'avons fait, sans nous taire, nous nous tairons désormais. Nous rapporterons purement et simplement les faits officiels sans émettre, sur la politique du pays, le moindre mot de polémique, le moindre commentaire.»

Un ecclésiastique, M. Pevidal, a fait dans la société de *Mejoras materiales*, dont il est membre, une proposition tendant à recommander au gouvernement suprême le rétablissement des jésuites; cette proposition a été admise à l'unanimité, et, sans désemparer une commission a été formée pour rédiger et présenter l'initiative. La commission se compose de MM. Santiago Moreno y Vicaria, de M. Patricio Pevidal, auteur de la proposition, et M. le licencié Viviano Beltran.

M. de Raousset-Boulbon, le héros de l'expédition sonorienne, est arrivé à Mexico et a été présenté au président de la république.

Le commodore Reybaud, commandant la marine mexicaine, a perdu ce poste. Voici ce que nous lisons dans un journal de la capitale :

«Il a été donné licence absolue au capitaine de la marine, François Reybaud, pour avoir dépassé le temps de la licence temporaire qui lui avait été accordée, et pour n'avoir fait aucun service depuis longues années.»

—M. le général Romulo Diaz de la Vega a été nommé gouverneur de l'Etat d'Yucatan. Il est à craindre, dit le *Trait-d'Union*, que cette nomination ne cause quelque agitation à Merida.

M. le général [illegible] Gandara [illegible]

M. Martin Carrera a été promu au grade de général de division.

M. le général Ortéga est arrivé le 23 juin à Guadalajara et a pris, le 24, possession de la commandance-générale de Jalisco.

M. Mariano Salas a été nommé commandant général de l'Etat de Mexico, dont le commandement militaire est séparé de celui du District.

Le gouverneur de l'Etat de Guerrero a nommé M. le lieutenant colonel Miguel Garcia préfet du district d'Acapulco.

M. Domingo Echegaray a été nommé par le gouvernement suprême, préfet et commandant militaire de Jalapa. M. Francisco Tamariz, qui remplissait ces fonctions avant lui, passe à Orizaba.

M. Felipe Iturbe a été nommé chef supérieur des finances de l'Etat de Veracruz.

Le gouvernement doit acheter cinq cents cotes de mailles pour les troupes formant la garnison de Durango.

Nous lisons dans le *Trait-d'Union* :

CATASTROPHE.—Une rumeur sinistre court la ville; sans connaître parfaitement les détails du malheur auquel elle se rattache, et tout en désirant sincèrement qu'elle soit démentie, nous la reproduisons telle qu'elle nous est parvenue.

On dit, donc, que jeudi dernier M. Detmer, bien connu dans Mexico et l'un des beaux frères de M. le général Santa Anna, voyageaient de compagnie, près de Jalapa, et allaient prendre à l'hacienda del Encero, l'épouse de M. le président pour l'amener à Tacubaya, quand ils furent assaillis, subitement, par des voleurs.—Ils se défendirent courageusement; M. Detmer tua deux des bandits, mais il reçut lui-même à travers le corps et au front, deux balles qui causèrent sa mort instantanée. Le beau frère du président a été blessé d'une balle à la cuisse.

LE DRAME D'ACAJETE.—C'est à Acajete, près de Jalapa, qu'a été tué l'infortuné Detmer. On continue à parler très diversement de cette triste affaire. Detmer n'a pas tué deux bandits, comme nous l'avons dit; il en a tué un et blessé un autre. Il y avait, dans la voiture, cinq personnes, dont deux enfants; aucune d'elles, autre que Detmer, n'a été blessée. M. Le[illegible], ministre de France, arrivant sur les lieux quelques temps après l'événement, avec son escorte, a recueilli les deux enfans et les a conduits à Jalapa. Les voleurs ont soigneusement enlevé leur mort et leur blessé; le cadavre de Detmer a été exposé dans l'église et inhumé dans le cimetière d'Acajete. On dit que plusieurs des assassins sont arrêtés.

INSURRECTION ET DÉSERTION.—Un détachement de troupes parti de Zacatecas pour Chihuahua, s'est soulevé à la Caléra, a massacré ses chefs et a refusé de continuer sa marche, en prétendant qu'il leur manquait de vêtements. Il s'est cependant apaisé par l'intermédiaire des chefs, mais au milieu de la nuit, les soldats ont déserté avec armes et bagages. Aussitôt qu'il eut connaissance de ces faits, le commandant général a fait poursuivre les déserteurs qui ont été pris à Casablanca, sans résistance de leur part.

D'autres corps de troupes sont entrés à Zacatecas; le commandant général dit qu'il les a appelés pour qu'ils soient présens au châtiment des coupables.

DIVISION TERRITORIALE.—On annonce que [illegible] formés pour la nouvelle division territoriale de la république qui ont été soumis à une commission composée de MM. le licencié Agustin Escudero, et les généraux Mariano Monterde et Santiago Blanco.

MESURES CONTRE LES INDIENS BARBARES.—Le gouverneur de Zacatecas, pour repousser les incursions des barbares, a ordonné l'enrôlement de tous les hommes de son Etat, de 16 à 50 ans.

Le même gouverneur, dans le même but, a ordonné l'organisation de guerrillas au Fresnillo, à Sombrerete, Nieves et Mazapil. Ces guerrillas agiront en même temps contre ces maraudeurs [illegible]

NAUFRAGE.—Le «Comercio de Tampico» du 25 juin rapporte que le jeudi précédent, dans la soirée, un brick de guerre anglais a mouillé en dehors de la barre; qu'on mit le canot à la mer, que dans ce canot entrèrent un officier, un garde côte, un contre-maître et huit matelots qui se dirigèrent vers la terre; mais qu'en passant la barre, le canot chavira et que sept personnes se noyèrent, quatre matelots, seulement, ayant pu se sauver.

M. PERDIGON GARAY.—Si M. Perdigon Garay n'a pas été nommé général de brigade, en revanche, il a reçu son brevet comme assesseur de l'état major de l'armée de juzgado de la milice active.

ENCORE DES LANCIERS.—Un décret ordonne la formation d'un escadron actif de lanciers à Talaca.

COUR SUPRÊME DE JUSTICE.—M. José Maria Sagaceta a été nommé membre honoraire de cour suprême de justice.

NOUVELLE LIGNE TÉLÉGRAPHIQUE.—On va établir une ligne télégraphique entre Mexico et Tacubaya.

JUNTE INDUSTRIELLE.—Un décret publié par le ministère de fomento vient de créer une sorte de junta industrielle composée d'un agent et de deux suppléans nommés par les propriétaires de fabriques et d'un intervenant dans chaque douane maritime ou frontière; les intervenants seront nommés par l'agent.

M. COLOGNESI.—Est arrivé dernièrement à Mexico, M. Ernesto Colognesi, nommé médecin du nonce de S. S. en remplacement de M. Marini.

INONDATION.—L'abondance des pluies et la rupture d'une digue dans l'acienda de Vivoras ont causé, le 30 juin, une terrible inondation à Huejucar. (Jalisco.)

Le faubourg de San Pedro et l'une des rues principales ont été complètement dévastés: les maisons ont été détruites, les meubles perdus; le dommage s'est étendu jusqu'aux villages de Santa Maria de los Angeles et de Colotlan. On n'a pu évaluer encore l'importance des dégâts causés par cette catastrophe; le 23 juin, on avait trouvé 22 cadavres dans la Sauve.

Les autorités locales ont ouvert une souscription pour venir en aide aux victimes.

CHRONIQUE LOCALE.

HÔPITAL DE CHARITÉ.—Il a été admis 59 personnes à l'Hôpital de Charité, dans les vingt quatre heures se terminant dimanche à minuit. 35 ont succombé à la fièvre jaune.

DÉCÈS EN VILLE.—Le nombre de décès pendant la semaine se terminant samedi soir, a été de [illegible] dont 425 de fièvre jaune.

AUTRE INCENDIE.—*Affaire Pandelly.*—M. Rodlius, avocat de M. Pandelly, a enregistré hier, dans la Quatrième Cour de District, une injonction [illegible]

[illegible]

CONSEIL DES ALDERMEN.
Lundi, 25 juillet.

Réunion extraordinaire à midi. On lit un message dans lequel le maire annonce qu'il a convoqué les deux Conseils à la requête écrite des aldermen Dalton, Erwin et Converse, pour procéder à la formation d'un Bureau de Santé temporaire en vue de l'épidémie régnante. Le maire espère que le Conseil Commun prendra les mesures nécessaires pour calmer l'inquiétude générale et arrêter dans sa marche le fléau qui se répand déjà dans tous les quartiers de la ville. M. Crossman engage également les Conseils à prendre une mesure quelconque pour empêcher les navires chargés d'émigrans de rentrer jusqu'à la ville et annonce qu'il a déjà transmis des ordres à cet effet. Mais afin qu'ils soient mis à exécution, il importe de voter une allocation.

M. Burke présente une résolution portant qu'un message soit envoyé au Conseil des Assistans-Aldermen pour inviter cette assemblée à ratifier une ordonnance créant un Bureau de Santé.

Un message des Assistans-Aldermen invitant le Conseil des Aldermen à se joindre à eux pour prendre ensemble les mesures nécessaires, est déposé sur le bureau sujet à l'appel.

La résolution présentée par M. Burke est adoptée et M. Burke est autorisé à porter le message du Conseil aux Assistans-Aldermen.

M. Converse demande la prise en considération d'une résolution qui place $10,000 à la disposition du Bureau de Santé. La résolution est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée pendant quelques instans. Les aldermen s'étant réunis de nouveau reçoivent un message des assistants aldermen, dans lequel ceux-ci leur annoncent qu'ils ont ratifié, avec amendement, l'ordonnance créant un Bureau de Santé. Ces amendements sont adoptés, et le Conseil s'ajourne.

Conseil des Assistans-Aldermen.

Réunion à midi.—M. Dalton occupe le fauteuil. La majorité est présente.

Le message du maire que nous analysons dans le compte-rendu de la séance des aldermen, est lu par le secrétaire.

M. Stark y dépose une ordonnance créant un Bureau de Santé. Cette ordonnance porte que les navires remontant le fleuve seront visités par des officiers de santé et ne pourront pas venir jusque dans le port. Les capitaines qui refuseront de se conformer aux ordres qu'ils recevront seront condamnés à une amende.

M. Wright présente, à la place de l'ordonnance de M. Stark, une résolution préparée par M. Dalton. Cette résolution constitue un Bureau de Santé formé des présidens de chaque Conseil, ordonne qu'aucun émigrant ne pourra remonter jusqu'en ville pendant la durée de l'épidémie, etc.

La résolution de M. Wright est déposée sur le bureau, et celle de M. Stark prise en considération. Cette dernière ordonnance porte que le Bureau de Santé se composera de quinze membres, mais les médecins ne pourront former que la moitié au plus du Bureau.

M. Dalton combat cette restriction. On lui répond que les médecins sont avant tout des hommes de théorie et n'ont pas ces connaissances pratiques [illegible] M. Dalton, qui est lui-même médecin, réplique que le Bureau de Santé serait composé de sept membres au lieu de huit.

L'ordonnance est adoptée.

Une résolution du Conseil des aldermen mettant $10,000 aux ordres du Bureau de Santé, est prise en considération et adoptée.

SÉANCE CONJOINTE.—Les deux Conseils se réunissent dans la même local à 3 heures, et procèdent à l'élection des membres du Bureau de Santé. Les personnes dont les noms suivent sont déclarées à la majorité des suffrages : MM. V. Boulbons?, J. E. Caldwell, J. M. Howell, Dr. Baldwin, Dr. Lemonnier, G. Kenwright, W. L. Robinson, L. Gayal, Dr. Greenleaf, G. Snow, J. M. Vandegrift, P. J. Joy, Dr. Wood, Dr. Fulshell, J. McMurray.

Les deux Conseils s'ajournent.

BUREAU DE SANTÉ.—Les personnes que le Conseil a nommées pour composer le Bureau de Santé, sont priées de se réunir à midi, au bureau du maire, afin de s'organiser.

QUARANTAINE A NATCHEZ.—Les autorités de Natchez viennent d'y établir la quarantaine: tout bateau à vapeur ou navire venant de la Nlle-Orléans devra s'arrêter à une certaine distance de la ville et les passagers ne pourront entrer à Natchez que soixante douze heures après leur arrivée.

ARRÊT AU VOL.—Ellen Stewart a été arrêtée, dimanche, dans le Premier District, à la demande de [illegible], qui l'accuse de l'avoir assailli et de lui avoir enlevé une boucle d'oreille en or. L'interrogatoire n'a pas encore eu lieu.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.
Transmises à l'Abeille.

Philadelphie, 25 juillet, 6 h. du soir.

[illegible]

Une grande [illegible] d'arrestation d'un [illegible] Le marshal des Etats-Unis, ayant refusé de délivrer l'esclave, la Cour a envoyé en prison le [illegible]

Ministre en France.

Washington, 25 juillet.

On dit ici que M. John A. Dix a été nommé ministre auprès du gouvernement français, mais que cette nomination ne sera rendue publique qu'après les élections du mois d'août.

New-York, 25 juillet.

Le navire à vapeur Northern Light vient d'arriver de San Juan, et il a apporté des nouvelles de San Francisco jusqu'au 1er courant.

[illegible] juillet.—Le marché au coton est ferme, et il s'en est vendu [illegible] balles, à des prix [illegible] le prix [illegible]

Le marché au coton a été calme aujourd'hui, [illegible]

Chemin de Fer de Mobile.

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.
NOUVELLE-ORLEANS,
Lundi soir, 25 JUILLET

Il ne s'est presque rien fait aujourd'hui sur le marché au coton; il s'est traité environ 100 balles, en petits lots.

[illegible]

SUCRE A MELASSE.—Pas de transaction importante.

FARINE.—Le marché à la farine a encore baissé par suite de faible approvisionnement; les prix sont plus élevés qu'ils ne l'ont été depuis nombre d'années. [illegible]

MAIS.—Cet article a baissé et de petites ventes ont été effectuées de 60 à 70 cts le boisseau. [illegible]

PROVISIONS.—Pas de changement. [illegible]

WHISKEY.—Vente: 180 barils whiskey Rose de Boyle à 20 cts le gallon, [illegible]

CHANGE.—Le change n'a pas varié : Sterling, de 10¼ à 10¾; Paris, [illegible]; Traites sur New-York, à 60 jours, [illegible]

FRET.—Rien de nouveau dans le fret.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Steamship Empire City, Windle, New-York via Havane
Navire Howard, Jones, Liverpool
Barque Courier, Dunn, Boston
Brick Revett Matin, Ross, Bordeaux
Goëlette Josephine, Mendiaut, Mobile

Arrivés Hier.

Steamship Pampero, Flanders, San Juan del Norte
Steamship Texas, Place, Vera Cruz
Barque Panama, Graves, Rio Janeiro
Alamira, Tarr, Matanzas
Goëlette Star, Parker, Aransas Bay

STEAMBOATS.

S W Downs, Grass, Bayou Sara.
H M Wright, Clark, Vicksburg.
Raby, Johnston, Montgomery.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

Ocean Springs	California, Frost	8 h	A M
Mobile	Oregon, Hiern	8 h	A M
Vicksburg	H M Wright, Phillips	5 h	P M
Bruess Santiago	Yacht, Decay	8 h	A M
St Louis	Dresden, Brady	5 h	P M
Rivière Rouge	Swamp Fox, Kimball	5 h	P M

Vincent & Co. vendront à l'encan aujourd'hui à 10 heures, au No 43, rue Bienville, 150 colis et lots de marchandises sèches, dérangées et du pays.

Maisons et Magasins à Louer.
Possession en sera donnée immédiatement.

UNE Maison sise rue Gravier, occupée par [illegible] Philip Lin, bien située pour un magasin de grocerie.
Les Maisons Nos 71, 73 et 75, rue Philippa.
Les Maisons Nos 187, 189 et 267, rue Commune.
Les Maisons Nos 6, 14 et 15, rue St Pierre, en face la Place Jackson et connues sous le nom de Maisons Pontalba.
Les Magasins Nos 4, 6, 9, 10, 14 et 15, de la même rue.
Les Magasins Nos 11 et 13, rue Ste Anne, Maisons Pontalba.
Une Maison située rue Madison, entre Vieille-Levée et Chartres (anciennement Condé).
Une Maison située rue St Charles, entre Gravier et Perdido. Possession en sera donnée le premier novembre prochain.
Pour plus amples informations, s'adresser chez
EUG. ROCHEREAU & Co,
17 & 19, rue St Louis

ANNOUX,
Encoignure Ste Anne et Chartres, No 1[illegible],
Maison Pontalba.

VIENT de recevoir par l'Empire City, un magnifique assortiment de bonnets, entre-deux et faveurs en jaconas et mousseline, broderie anglaise. Aussi, de la percale blanche unie et des mâtelas en Batiste. Il détaille ces articles à des prix très modérés.

CHLORURE DE CHAUX en poudre; en barils et barricots, en magasin, et à vendre par E J HART & Co, 73, Tchoupitoulas

SOLUTION de chlorure de soude, en fioles, Brédes-Fontaine—50 douzaines, en magasin et à vendre par E J HART & Co, 73, rue Tchoupitoulas

MIEL—10 boucauts et 5 barils, en magasin et à vendre par E J HART & Co, 73, Tchoupitoulas

CAMPHRE—10 demi-barils, en magasin et à vendre par E J HART & Co, 73, Tchoupitoulas

BEURRE DE GOSHEN—18 firquins de première qualité, reçus par le steamboat Cherokee, à vendre par E J HART & Co, 73, Tchoupitoulas

Bottes, Souliers, Brodequins et Chapeaux.
175 caisses, en débarquement du steamboat Empire City et des navires Tuscany et Gen. Thompson, à vendre à des conditions libérales, par G. W. DUNBAR, 6, rue des Magasins

P. LACROIX,
No 88, rue de Chartres.
REÇU par le dernier arrivage un grand assortiment de [illegible]

J. WRIGHT & Co., 39, rue de Chartres

AUX COLPORTEURS
Et Marchands de la Ville.
LE soussigné reçoit du Nord par le Empire City, les articles suivants : [illegible]

URIAH A. POLLARD & Co., 79, rue du Canal

RICHARD, ALLMON & Co.

POREE & GIRARD.

LANATA, GANDOLFO & Co.

URIAH A. POLLARD & CO,
79, rue du Canal.
RECOIVENT par l'Empire City un nouvel envoi [illegible]

AVIS.
Gustave Porée. Léon Girard.
POREE & GIRARD,
Marchands Commissionnaires,
Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs, etc., Rue de Lévée, No 7, près la rue Vieille Levée.

THOMAS PINET & Co, 20, rue Conti

J B PEREAU & Co, 31 et 33, rue Gravier

ENTREPOT DE TAPIS,
No 23, rue de Chartres.
PAILLASSONS—500 rouleaux [illegible], en magasin et à vendre [illegible]
A. BROUSSEAU & Co.

CHITTENDEN & CAMERON

HUG. ROCHEREAU & Co, 17 & 19, rue St Louis

A VENDRE

PAUL JUGE FILS & CO., rue St-Louis.

FERD. LOBOS

PAPIERS PEINTS.
P. OPPENHEIM,
166, RUE DE CHARTRES,
VIENT de recevoir [illegible]
F. OPPENHEIM, 166, rue de Chartres.

FAURES & NORMAN,
53 et 55, rue Royale.

AUX MARTAUX.
GIQUEL & JAMISON.
No 13, rue de Chartres

FERDOS FRERES, 247 & 249, Royale, cor. Dumaine.

L. MAJESTE, 115, rue de Chartres

DUNTZE & IKEN

JOS. LANATA

JOSEPH LANATA, 11, Jefferson, 12, Toulouse

SOSTHENE THOMAS

J M CABALLERO

Demande d'une cuisinière.

PERDU.

PAPIERS PEINTS FRANÇAIS.
DELCROIX—Importateur,
No. 108, rue de Chartres, entre Conti et St Louis,
APPELLE l'attention des entrepreneurs, propriétaires, etc., sur

C T BUDDECKE & Co, 169 rue Tchoupitoulas

CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville

QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St Louis

A. LARROQUE & Co.

V. CHADRAS & Co.

J. B. BOIRON, 66, rue ST-CHARLES,
Vient de recevoir directement par les derniers arrivages [illegible]

BOISSEAU ET TEINTE MARQUEE

BOURSE MARITIME.

BOURSE ET TEINTURES DE BRODERIE.

RUFUS DOLBEAR, No 108, rue du Canal

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
[illegible]
EMILE FLANDERS, Secrétaire.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
Le 21 juillet 1853.
A. D. CROSSMAN, Maire.

Succession C. Laizeur.
E. MAIGNAN

A vendre, pour cause de départ,
UNE PHARMACIE bien achalandée, située dans une des villes les plus importantes de l'intérieur de l'Etat [illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE.
JOSEPH PUTTER.

Collège Ste. Joseph—Bardstown, Ky.

FROST & Co,
Rue des Magasins, No 33, Nlle-Orléans.
OFFRENT EN VENTE
BOTTES, CHAPEAUX, SOULIERS.

Vinaigre de Bordeaux.

HOTEL WASHINGTON,
A l'entrée de la Baie St Louis.

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE,
No 80,
Entre les rues Burdido et Perdido.

CHARLES CULLUM

P. SEAWELL

CAVELIER & MAXENT

S. L. JOHNSTON & Co.

Compagnie du Chemin de fer de Mobile et de la Nouvelle-Orléans.
C J McRAE.
JOHN EGERTON.

J. B. AVEQUIN,
Chimiste, analyste, essayeur

Comté de Cullum, comté de Choctaw, Alabama.

Compagnie du grand chemin de fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord.
Nlle-Orléans, 27 mai 1853.
JOHN CALHOUN.

Vacances des Écoles Publiques.

COLLEGE DE LA LOUISIANE,
Rue Dauphine, 216,
Entre Ursulines et Hôpital.

Demande de 30 jeunes nègres.
J. T. HATCHER, 152, rue Gravier

$50 de Récompense.
C. V. HURTUBISE.

$250 de Récompense.

Marchandises pour habitations.
P. A. HEBRARD, 116, Canal.

CAVELIER & MAXENT, 100, rue Royale

WEBER & MAILLOT,
No 150, rue des Magasins.

Législation positive.
H. de GOSS & HIPPLARD.

TH. HEBERLE, D. M.,
Médecin docteur en Allemagne et à Paris,
RUE DU MAINE, No 32, entre les rues CONTI et ROYALE.

Galerie Daguerréotype du
No 1, rue du Camp, encoignure Canal.

CHEMISES! CHEMISES! CHEMISES!
FRANCIS FABRE & CO.,

Magasin de Chaussures à vendre à l'amiable.

D. VALETON & Co.

D. BORRIO Jr.,
Marchand Commissionnaire et Importateur de cigares, tabac et café de la Havane.
550,000 CIGARES DE LA HAVANE.
D. BORRIO Jr, 34, Gravier

PAUL JUGE FILS & Cie, 27 rue St Louis

JOS. H. MARKS, 76 et 78 rue des Magasins

J. B. FERAUD & Co, 31 et 33, rue Gravier

DOMINICK MADDEN, ou à JAMES CONNOLLY & CO.

MICAJAH JOHNSTON.

E. LAMBERT

L. MAJESTE

BOYEE FRERES

JOHN R. BUHLER.

CAVELIER & MAXENT

GIQUEL & JAMISON

C. G. OUTIERE, Agent.

J. A. BRADBURY

DUNTZE & IKEN